



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Répartition du Fonds Sportif L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 28
Abstentions :
Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau.

Secrétaire : Mme Bayle

Il est proposé au Conseil municipal de valider la répartition du fond sportif pour l'année 2022, étant précisé que cette dernière a fait l'objet d'une concertation avec l'Office Municipal des Sports, sur la base des dossiers déposés par les associations sportives de la commune.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de verser aux clubs et associations sportives les sommes suivantes :

Office Municipal des Sports	1 000,00 €	Oasis Pétanque	1 808,43 €
Football Club Le Teil Avenir	2 277,65 €	Pétanque des 3 Avenues	1 008,69 €
Rugby Club Teillois	7 797,83 €	Rando Loisirs et Découvertes	1 057,52 €
Handball 07	6 555,09 €	Tilleul Handball	1 022,34 €
Le Teil Basket Club	5 023,16 €	Aïkido	329,21 €
Tennis Club Teillois	2 950,54 €	Les Chevaux du Paradis	922,75 €
Judo Club Teillois	4 977,78 €	Vélo Club	123,29 €
Moto Club	1 182,49 €	Monteil Slide	916,27 €
Le Teil Court	1 613,39 €	Kick Boxing Factory	599,10 €
Le Teil Oasis Tennis de Table	2 936,25 €		
Gymnastique Volontaire	2 341,95 €	<u>Scolaires</u> :	
Cyclos	205,93 €	A.S. Collège Marcel Chamontin	710,96 €
Randonneurs Teillois	760,65 €	A.S. Collège Longueville	493,93 €
Amicale Bouliste Mélas/ La Violette	484,23 €	A.S. Lycée Saint André	110,00 €
Le Coq Teillois	145,55 €	A.S. Lycée Xavier Mallet	645,11 €

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

